

Affaires courantes

hebdomadaires de leur caucus. Ils doivent pouvoir obtenir toute l'information nécessaire à ces assemblées démocratiques entre toutes.

L'argument n'est donc pas valable. Nous voulons bien en discuter, toutefois, mais nous aimerions avoir les données dont j'ai parlé tout à l'heure.

M. le Président: Le député de Calgary-Ouest, qui probablement ne peut pas s'empêcher de répondre.

M. Hawkes: Monsieur le Président, nous sommes en train de négocier sur le parquet de la Chambre. Je veux dire au leader libéral à la Chambre que nous enverrions avec plaisir des ministres du Cabinet donner de l'information au caucus de son parti, à la condition d'utiliser le temps des questions pour l'étude des mesures d'initiative ministérielle. Nous consentirions à ce changement avec plaisir.

M. le Président: À titre de Président de la Chambre, je voudrais remercier les députés pour l'aide qu'ils m'ont apportée ce matin au cours de ce bref débat.

Je tiens à dire au député de Cape Breton—Richmond—Est que j'ai passé beaucoup de temps dans l'opposition et que, bien entendu, ma conduite a toujours été exemplaire. Peut-être que les temps ont changé, mais je dois reconnaître que, parfois, je connaissais parfaitement la réponse aux questions que je posais; mon objectif était plutôt de soulever cette question au nom de mes électeurs et dans l'intérêt de la population canadienne.

• (1230)

Cependant, je suis très intrigué par l'affirmation du député de Cape Breton—Richmond—Est qui prétend que la période des questions doit servir à obtenir des renseignements, et je pense que tous les députés pourraient en discuter entre eux.

Il serait peut-être utile de poursuivre l'initiative lancée par le député de Cape Breton—Richmond—Est et, à cette fin, les leaders parlementaires et d'autres députés pourraient avoir certaines discussions initiales sur la question, cette demande tout à fait raisonnable de statistiques. Je tiens à dire au député que je crois que cela pourrait être utile. Les services du greffier transmettront les renseignements aux députés.

En toute franchise, je vois d'un bon oeil l'initiative du député de Cape Breton—Richmond—Est, car, comme les députés le savent et je l'ai fait remarquer l'autre jour, il est plus difficile que jamais peut-être de poser des questions dans cette enceinte, notamment parce qu'il y a davantage de députés, et pour d'autres raisons.

Également, nous voulons agir dans l'intérêt du public tout en respectant celui de tous les députés. J'accepte l'intervention du député de Calgary-Ouest selon lequel bien des députés ministériels ont souvent le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'occasions de poser des questions au cours de la période des questions.

Là encore, je rappelle aux députés que ceux d'entre nous qui ont siégé pas mal de temps dans l'opposition comprennent les difficultés dont parle le député de Cape Breton—Richmond—Est et d'autres.

Je tiens à remercier les députés, notamment, celui de Cape Breton—Richmond—Est et les autres qui sont intervenus. J'espère qu'on pourra organiser une rencontre initiale le plus tôt possible, et je serai certes disposé à collaborer de toutes les façons possibles pour répondre aux besoins de tous les députés. Je suppose que je ne surprendrai personne en affirmant que j'ai moi aussi certaines idées sur la façon de rendre la période des questions plus efficace.

Merci encore.

* * *

PÉTITIONS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Madame la Présidente, aujourd'hui, je veux présenter une pétition concernant les bureaux de poste. Cette pétition est signée par 300 habitants de la Nouvelle-Écosse, qui s'inquiètent de ce que l'attitude du gouvernement face aux bureaux de poste est strictement motivée par le profit et qui demandent pourquoi, étant donné le bénéfice bien supérieur à 150 millions de dollars réalisé par le gouvernement, ce dernier a poursuivi la fermeture des bureaux de poste, tant ruraux qu'urbains. Ils se préoccupent particulièrement du bureau de poste situé au 7183, Quinpool Road, à Halifax.